



**CONVENTION SUR
LES ESPÈCES
MIGRATRICES**

Distribution: Générale

UNEP/CMS/COP12/Doc.31/Rev.1
28 octobre 2017

Français

Original: Anglais

12^{ème} SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
Manille, Philippines, 23 - 28 octobre 2017
Point 31 de l'ordre du jour

**DISPOSITIONS POUR ACCUEILLIR LA TREIZIÈME SESSION
DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES**

(Préparé par le Secrétariat)

Résumé:

Chaque session de la Conférence des Parties devrait déterminer la date et le lieu de la prochaine réunion.

La Rev.1 du présent document contient un projet de décision concernant l'offre du Gouvernement d'Inde à accueillir la 13^e Session de la Conférence des Parties.

DISPOSITIONS POUR ACCUEILLIR LA TREIZIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES

Contexte

1. En vertu du paragraphe 3 de l'article VII de la Convention, le Secrétariat convoque à trois ans d'intervalle au plus, une session ordinaire de la Conférence des Parties, à moins que la Conférence des Parties n'en décide autrement.
2. En ce qui concerne la 12^e Réunion de la Conférence des Parties, le Secrétariat remercie, au nom des Parties, le Gouvernement des Philippines d'accueillir la réunion à Manille en octobre 2017 ainsi que les 46^e et 47^e Réunions du Comité permanent.
3. Quant aux prochaines réunions de la Conférence des Parties, le Secrétariat a publié la [Notification 2016/36](#) le 15 décembre 2016 invitant les Parties à présenter des offres pour accueillir la 13^e Réunion de la Conférence des Parties en 2020 et la 14^e Réunion de la Conférence des Parties en 2023, y compris les Réunions associées du Comité permanent.
4. Le 18 octobre 2017, le gouvernement de l'Inde a présenté une offre officielle d'accueil de la 13^{ème} réunion de la Conférence des Parties en 2020.

Actions recommandées :

Il est recommandé à la Conférence des Parties de :

- a) adopter le projet de décision figurant à l'Annexe 1 du présent document.

PROJET DE DÉCISION

**DISPOSITIONS POUR ACCUEILLIR LA TREIZIÈME SESSION
DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES**

À l'adresse des Parties

12.AA. Les Parties décident

D'accepter l'offre du gouvernement de l'Inde d'accueillir la 13^{ème} réunion de la Conférence des Parties en 2020.

À l'adresse du Comité permanent

12.AA Le Comité permanent

S'engage avec le gouvernement hôte et le Secrétariat à faire avancer la planification de la 13^{ème} réunion de la Conférence des Parties qui sera organisée par le gouvernement de l'Inde en 2020.